

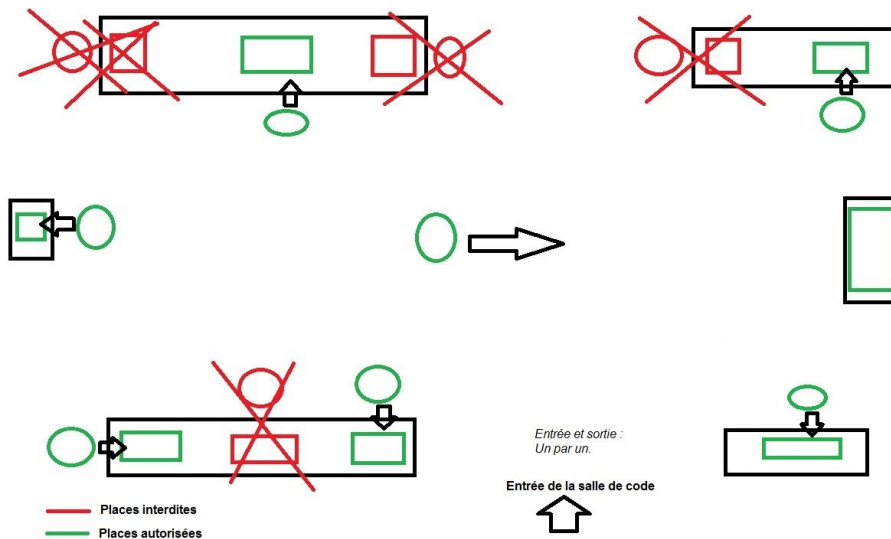


REGLES D'HYGIENE COVID 19¹ :

Pour les parents à l'accueil et les élèves en salle de code.

Ses mesures ont été approuvées et vérifiées par la Socotec qui nous à décerné un label.

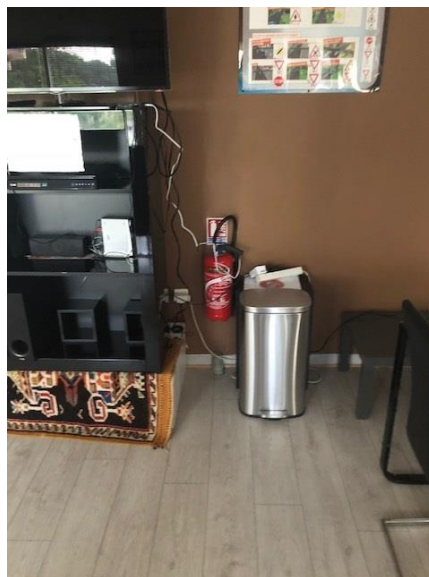
- 1. Si vous êtes malade et / ou avez de la fièvre** et afin de ne pas contaminer les autres : **ne venez pas.**
- 2. Ne toussiez pas ou n'éternuez pas dans vos mains et en direction de personne.**
Tournez la tête et faites le dans votre coude.
- 3. Afin d'éviter la projection de postillons, essayer de ne pas parler vers votre interlocuteur** en tournant votre visage vers un autre sens.
- 4. Autant que possible, rester à au moins 1 mètre de distance de toute autre personne.**
- 5. Si vous n'avez pas de masque au minimum de norme Afnor, vous ne pourrez pas accéder à la salle de code.** Les masques improvisés avec des écharpes etc ne seront pas acceptés. Si vous n'en avez pas, nous vous en offrirons un la première fois. SI par la suite, il est oublié ou autre, soit vous pourrez nous en acheter un pour 5€ TTC (lavable à 60 degrés pendant trente minutes et réutilisable jusqu'à 20 fois. Son entretien est à votre charge) soit vous devrez partir et repasser avec le votre. **Vous devrez garder votre masque pendant toute la durée de votre présence dans les locaux.**
- 6. Malgré un masque, en cas de doute raisonnable concernant un élève,** du fait de toux, d'éternuements ou autres signes de covid, vous pourrez être interrogé sur votre santé et si ça se confirme, **vous n'aurez pas accès à l'auto école.** Les employés ont le pouvoir de le faire, sans l'accord de la direction.
- 7. Pas plus de 7 élèves à la fois pour le code à l'intérieur de l'auto école. Consulter le plan sur la porte de la salle de code en cas de doute et ne vous installez pas dans les zones avec des adhésifs marrons.** Nous vous conseillons donc de privilégier la prise de rendez-vous en appelant pour ne pas avoir à attendre ou à repartir.



8. A votre arrivée, désinfectez vous les mains avec du gel hydroalcoolique se trouvant sur le meuble noir à côté de l'entrée de la salle de code. Puis, prenez une lingette désinfectante sur ce même meuble afin de nettoyer votre tablette et votre casque audio.



9. Les lingettes usagers et autres déchets sont à déposer dans la poubelle près de la télévision.



10. A chaque poste de travail indiqué, vous trouverez des mouchoirs jetables au cas ou vous en auriez besoin. Ils seront ensuite à jeter dans la poubelle se trouvant près de la télévision.

11. Vous ne pouvez pas rester plus de deux heures en salle de code afin de limiter les risques et de laisser la place à d'autres élèves.

12. Laissez la porte d'accès à la salle de code ouvert. Ceci afin d'éviter la zone de contamination qu'est une poignée de porte.

13. Un seul élève à la fois entre et sort de la salle de code. Si ce n'est pas possible, restez à l'écart et attendez que cela devienne possible.

14. Ne vous déplacez pas dans la salle de code, restez à votre place.

15. Pour des explications dans la salle de code, approchez vous du bureau en restant de l'autre côté des plexiglas, demandez des explications. On vous répondra à distance, et si ce n'est pas possible, on vous demandera de retourner à votre place, de vous y asseoir et de rester face à la tablette même pour parler. On viendra vous expliquer en restant dans votre dos.

16. Ne vous prêtez pas vos affaires entre vous.

17. Des **protections en plexi** ont été mise en place pour protéger le secrétariat, **ne les franchissez pas et ce sous aucun prétexte**, restez de l'autre côté et gardez vos distances avec les employés.

18. La climatisation ne sera pas utilisée pour éviter la propagation du virus. Ne soyez donc pas surpris.

19. Les toilettes ne sont pas accessibles aux élèves afin de limiter les risques de contamination.

20. Ne laissez rien traîner sur les tables et dans les salles.

21. Pendant la période du Covid-19, il n'y aura plus de cours de code, uniquement des tests en salle de code.

22. Pour l'examen de code, le centre d'examen vous demandera également de porter obligatoirement un masque. Si vous n'en avez pas et que vous êtes refusés pour ce motif, le centre d'examen (et l'auto école qui à avancé le paiement) ne remboursera pas les 30€ pour le passage de l'examen.

23. La porte d'entrée sera fermée. Elle sera ouverte si vous avez un masque et si il reste de la place dans les locaux. Autrement, une consigne écrite vous sera communiquée à travers les vitres.

23. A l'accueil ne sont autorisés que 2 personnes à la fois en plus du secrétariat, soit deux devant le bureau. **Si il y à plus de personnes, elles devront attendre à l'extérieur.** C'est le printemps et l'été, il fait beau. Nous vous conseillons donc d'appeler et de prendre rendez-vous.

24. Du gel est à disposition des parents venant au bureau.



25. Pour les parents et les élèves, **venez avec votre stylo.** Nous n'en prêterons pas.

26. Pour l'administratif avec la remise de documents, ils seront réceptionnés de préférence par mail. Vous pouvez les scanner ou les prendre en photo et nous les envoyer à conduite.laser@gmail.com afin de ne pas encombrer le bureau **ne venez pas au bureau. Idem pour les places d'examen de code, ne venez pas. Tout se fera par mail et par téléphone. Un numéro spécial sera mis en place.**

Tout comme nous, nous comptons sur votre sens des responsabilités pour ne contaminer personne. N'oubliez pas que si un membre de l'équipe est absent du fait du covid 19, l'activité et votre planning s'en ressentira forcément pour vous mais aussi pour tous. Soyons tous responsables.

Merci de votre compréhension et prenez soin de vous.

Annexes à signer :

- A. Les symptômes du covid 19.
- B. Les gestes à éviter et les gestes barrières.
- C. Comment bien utiliser un masque.
- D. Aller plus loin sur l'utilisation des masques.
- E. Pose et retrait des gants.

Fait à Pézenas.

Le : / /

Signature :

(précédé de lu et approuvé)

Annexe A : les symptômes du covid 19

Coronavirus COVID-19 Quels sont les symptômes et comment le virus se propage-t-il ?

Les modes de transmission



GOUTTELETTES



OBJETS
CONTAMINÉS



CONTACTS PHYSIQUES
AVEC DES PERSONNES

Les symptômes



FIÈVRE



DIFFICULTÉS
RESPIRATOIRES



TOUX



ETERNUEMENTS

Plus d'infos, www.info-coronavirus.be



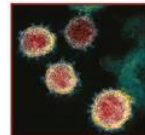
www.cohezio.be

cohezio

Service Externe de Prévention
et de Protection au Travail

CORONAVIRUS

QUELS SYMPTÔMES ?



**Signes et symptômes
d'une infection
par le Covid-19**
(et prévalence,
en %)

Fièvre: 87,9% des cas

Mal de tête: 13,6%

Conjonctivite: 0,8%

Congestion nasale: 4,8%

Maux de gorge : 13,9%

Toux sèche: 67,7%

Toux grasse: 33,4%

Souffle court: 18,6%

**Douleurs
musculaires
ou articulaires:
14,8%**

**Nausée et/ou
vomissements: 5%**

Diarrhée : 3,7%

Fatigue: 38,1%

Frissons: 11,4%

Hémoptysie : 0,9%


**Diminution
des globules
blancs**

**Insuffisance
rénale**





Image: Mikael Häggström. Source: rapport OMS (février 2020).

VISACTU

Annexe B : les gestes à éviter et les gestes barrières


Service de santé
des armées

CORONAVIRUS (COVID-19)

 Se laver très régulièrement les mains	 Utiliser un mouchoir jetable	 Tousser ou éternuer dans son coude	 SI VOUS ÊTES MALADE Porter un masque chirurgical (sur prescription médicale)
 Ne pas se serrer la main	 Ne pas se faire la bise	 Ne pas se toucher le visage	

RETROUVEZ LES DOCUMENTS D'INFORMATION SUR
WWW.GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS - WWW.SANTEPUBLIQUEFRANCE.FR

Annexe C : comment bien utiliser un masque

1. Se laver les mains avant de le toucher,
2. Il doit recouvrir le nez et le menton,
3. Éviter de vous toucher le visage même si vous avez un masque,
4. Un masque ne se garde pas plus de 4 heures,
5. Enlevez le masque sans toucher l'avant,
6. Laver votre masque après utilisation,
7. Se laver les mains après l'avoir retiré,
8. Continuer les gestes barrières.

Les masques vendus par l'auto école sont aux normes AFNOR. Ils sont lavables à 60 degrés pendant trente minutes et réutilisables jusqu'à vingt fois. L'entretien vous en incombe. Un masque à une durée de 4 heures. Si vous le perdez nous n'en offrirons pas, vous devrez en acheter un autre.

Annexe D : Aller plus loin sur l'utilisation des masques

1 - Quelle est la différence entre un masque chirurgical et un masque FFP ?

Un masque chirurgical est un dispositif médical. Il est destiné à éviter la projection vers l'entourage des gouttelettes émises par celui qui porte le masque. Il protège également celui qui le porte contre les projections de gouttelettes émises par une personne en vis-à-vis. En revanche, il ne protège pas contre l'inhalation de très petites particules en suspension dans l'air.

On distingue trois types de masques :

- Type I : efficacité de filtration bactérienne > 95 %.
- Type II : efficacité de filtration bactérienne > 98 %.
- Type IIR : efficacité de filtration bactérienne > 98 % et résistant aux éclaboussures.

Un masque FFP est un appareil de protection respiratoire. Il est destiné à protéger celui qui le porte à la fois contre l'inhalation de gouttelettes et des particules en suspension dans l'air, qui pourraient contenir des agents infectieux. Le port de ce type de masque est plus contraignant (inconfort thermique, résistance respiratoire) que celui d'un masque chirurgical. Il existe trois catégories de masques FFP, selon leur efficacité (estimée en fonction de l'efficacité du filtre et de la fuite au visage). Ainsi, on distingue :

- Les masques FFP1 filtrant au moins 80 % des aérosols (fuite totale vers l'intérieur < 22 %).
- Les masques FFP2 filtrant au moins 94 % des aérosols (fuite totale vers l'intérieur < 8 %).
- Les masques FFP3 filtrant au moins 99 % des aérosols (fuite totale vers l'intérieur < 2 %).

2 - Quelle est l'efficacité des masques grand public ?

Les masques en tissu peuvent être constitués de matériaux de différentes natures. Ces masques n'ont pas été soumis à l'ensemble des tests d'efficacité prescrits par les normes en vigueur. Le peu d'études scientifiques sur les performances de filtration des masques en tissu montrent une efficacité de filtration inférieure à celle des masques chirurgicaux. Face à la pénurie des masques, les entreprises et les laboratoires se sont mobilisés pour sélectionner les matières susceptibles de permettre la réalisation de masques alternatifs dans le cadre de la lutte contre le Covid-19. La Direction Générale de l'Armement réalise des tests d'efficacité de filtration et de perméabilité. Deux nouvelles catégories de masques à usage non sanitaire ont ainsi été créées,

- Masques individuels à usage des professionnels en contact avec le public, filtrant au moins 90 % des particules de 3 microns
- Masques de protection à visée collective pour protéger l'ensemble d'un groupe, filtrant au moins 70 % des particules de 3 microns.

La liste des producteurs ayant déjà proposé des solutions alternatives et répondant aux exigences respectives de ces deux catégories est disponible sur le site de la Direction générale des entreprises (DGE) . Les masques alternatifs n'ont pas les performances des FFP2. Les entreprises, après mise en œuvre des mesures de protection collective et organisationnelle permettant d'assurer la santé et la sécurité de leurs salariés, devront évaluer si la mise à disposition de masques alternatifs est adaptée aux

risques résiduels encourus aux postes de travail. Les personnes doivent ajuster ces masques au dessus du nez et sous le menton et respecter les mêmes mesures d'hygiène que pour les autres masques.

4 - Les visières peuvent-elles remplacer le port d'une protection respiratoire ?

Les visières ou écrans faciaux ne sont pas des équipements de protection respiratoire mais des équipements de protection des yeux et du visage. Ils répondent à la norme EN 166 "Protection individuelle de l'œil - Spécifications".

S'ils peuvent protéger les porteurs des grosses gouttelettes émises immédiatement après une toux par une personne à proximité et face à l'écran, ils ne permettent pas de protéger des particules restant en suspension. Ils n'ont pas l'efficacité des masques de protection respiratoire. Dans les autres secteurs, les écrans faciaux ne peuvent être utilisés qu'en complément des mesures collectives, organisationnelles et d'hygiène mises en œuvre permettant d'assurer la santé et la sécurité des salariés ; les entreprises devront évaluer si la mise à disposition de ces écrans est adaptée aux risques résiduels encourus aux postes de travail.

Il convient alors d'en nettoyer les deux faces régulièrement et d'éviter de porter les mains au niveau du visage sous la visière.

5 - Comment porter correctement un masque chirurgical ?

Pour être efficaces, les masques doivent être correctement utilisés.

Pour cela :

1. Se laver les mains. 2. Placer le masque sur le visage, le bord rigide vers le haut et l'attacher. 3. Pincer la barrette nasale avec les deux mains pour l'ajuster au niveau du nez. 4. Abaisser le bas du masque sous le menton. 5. Une fois ajusté, ne plus toucher le masque avec les mains.

6 - Est-ce que le port d'un masque est compatible avec une barbe ?

Une barbe (même naissante) réduit l'étanchéité du masque au visage et diminue son efficacité globale.

7 - Comment retirer un masque ?

- Après usage, retirer le masque en saisissant par l'arrière les lanières ou les élastiques sans toucher la partie avant du masque.
- Les masques à usage unique doivent être jetés immédiatement après chaque utilisation dans une poubelle munie d'un sac plastique (de préférence avec couvercle et à commande non manuelle) car il n'est pas possible de les décontaminer.
- Se laver les mains ou exercer une friction avec une solution hydroalcoolique après retrait.

8 - Quelle est la durée d'utilisation des masques ?

Un masque chirurgical est conçu pour un usage unique. Il doit être changé dès qu'il devient humide et au moins toutes les 4 heures. Un masque grand public (textile) est conçu pour être lavable et réutilisable. Il doit être changé dès qu'il devient humide et au moins toutes les 4 heures.

9 - Les masques de protection ont-ils une date de péremption ?

Les masques chirurgicaux peuvent ne pas comporter de date de péremption. Ils pourront être utilisés après vérification de leur apparence, du bon état des fixations et du respect des conditions de stockage (zones sèches et bien ventilées avec une température comprise entre 15 et 25° C). En cas de doute, il convient de contacter l'ARS régionale.

10 - Comment s'assurer que les masques sont conformes à la réglementation ?

Différents marquages doivent être visibles sur les masques ou leur emballage. Les masques chirurgicaux doivent porter sur leur emballage :

- le marquage CE,
- la référence datée de la norme EN 14683,
- le type du masque (type I, II, IIR).

Les masques grand public doivent porter le label gouvernemental.



LABEL DE SÉCURITÉ SANITAIRE DÉLIVRÉ EN 2020

Cet établissement
s'est engagé à respecter
les 10 exigences de la charte
de sécurité sanitaire.
Dossier consultable auprès
de l'exploitant.

0 800 802 402

Service & appel
gratuits



SOCOTEC